

ATELIERS THEMATIQUES DES 17, 18 ET 19 NOVEMBRE 2025

Synthèse des résultats



ATELIERS THEMATIQUES

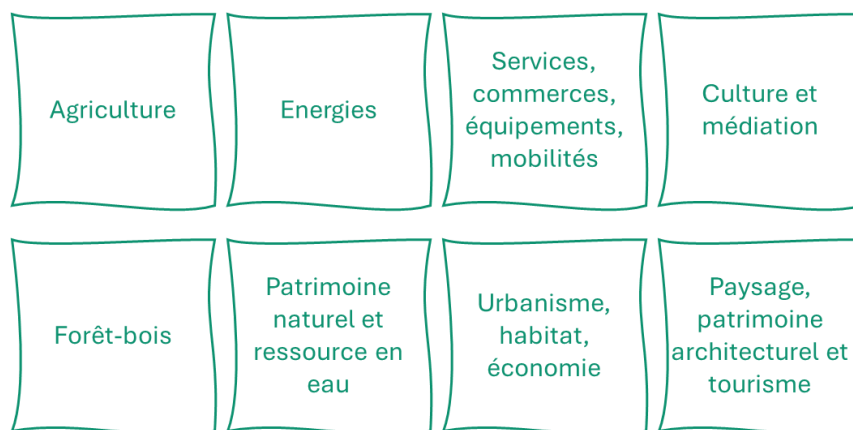
SYNTHESE DES ATELIERS DES 17-18-19 NOVEMBRE 2025

Sommaire

Contexte et méthodologie	2
Atelier Energie	3
Restitution brute des posters	3
Synthèse structurée de l'atelier énergie	5
Atelier Agriculture.....	8
Restitution brute des posters	8
Synthèse structurée de l'atelier Agriculture	10
Atelier Patrimoine naturel et ressource en eau	14
Restitution brute des posters	14
Synthèse structurée de l'atelier Patrimoine naturel & ressource en eau	16
Atelier Services, commerces, équipements, mobilités.....	19
Restitution brute des posters	19
Synthèse structurée de l'atelier Services, commerces, équipements, mobilités	20
Atelier Urbanisme, habitat, économie	23
Restitution brute des posters	23
Synthèse structurée de l'atelier Urbanisme, Habitat, Economie	26
Atelier Forêt et Bois	30
Restitution brute des posters	30
Synthèse structurée de l'atelier Forêt-Bois	33
Atelier Culture et Médiation	36
Restitution brute des posters	36
Synthèse structurée de l'atelier Culture-Médiation	38
Atelier Paysage, Patrimoine, Tourisme	41
Restitution brute des posters	41
Synthèse structurée de l'atelier Paysage, Patrimoines, Tourisme	45

CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Dans le cadre de la préparation du projet stratégique de la Charte du PNR des Vosges du Nord, 8 ateliers thématiques ont été réalisés les 17,18 et 19 novembre 2025. 180 partenaires techniques ont participé à ces ateliers.



L'objectif de ces ateliers étaient, par grande thématique, de se projeter à l'horizon de la charte (2045) et d'identifier les caps à fixer (« ce que l'on veut » pour le territoire).

Pour cela, les participants ont travaillé par groupe de 6 à 8 sur un poster sur lequel 3 questions étaient mentionnées :

- Qu'est-ce que l'on veut garder absolument ?
- Qu'est-ce que l'on veut voir apparaître ?
- Qu'est-ce que l'on ne veut pas/plus voir ?

Les éléments qui suivent constituent à la fois la restitution « brute » des diverses expressions récoltées sur les posters, mais également une proposition de synthèse par atelier thématique

ATELIER ENERGIE

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut-garder absolument pour 2045

- Une forêt plus naturelle qui permette une exploitation bois énergie respectueuse
- Maintenir une filière bois-énergie avec une gestion durable de la forêt
- Conserver le bois énergie dans le mix énergétique tout en respectant la hiérarchie des usages du bois (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie)
- Conserver et valoriser les bons exemples de production et de sobriété
- Production d'ENR existante sur le territoire
- Maintenir les réseaux de transport et de distribution d'énergie (schéma directeur)
- Soutenir les réseaux de chaleur si pertinent
- Programme et conseils éco-rénover
- Accompagnement du parc sur la rénovation du patrimoine bâti d'avant 1948
- Eviter, réduire, compenser
- La qualité paysagère
- Préserver les paysagers, le cadre de vie et la biodiversité
- Biodiversité, paysages et patrimoine bâti
- Maintenir l'offre de transports collectifs

Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045

- Sortir des énergies fossiles (chaufferies fioul)
- Grands projets sans valeurs partagées
- Des parkings ou autres zones imperméabilisées ou dégradés paysagèrement sans panneaux photovoltaïque
- Cheminées qui fument (efficacité des équipements / qualité de l'air)
- Publicité
- Consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers pour de l'énergie
- Des ENR qui génèrent des impacts négatifs (ex cultures énergétiques pour méthaniseur)
- Surconsommation : inverser la dynamique
- Précarité énergétique (2)
- Les entreprises qui cherchent les primes frauduleuses (1€)
- Passoires énergétiques
- Vacance des logements
- Des petites lignes ferroviaires fermées
- Réduire l'autosolisme

Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045

- Récit désirable/souhaitable de la sobriété
- Généralisation de pratiques du parc en termes d'éco-rénovation (formation et diffusion)

- Être ambitieux sur la politique de sobriété (réduire de 55% les consommations via mobilité, chauffage ...)
- Développer/améliorer la sobriété via l'adaptation des systèmes de chauffage, en travaillant sur la question des usages et comportements, et la rénovation des bâtiments (privés et entreprises)
- Développer les modes alternatifs et collectifs de mobilité (véhicules intermédiaires)
- Dessertes ferroviaires à réinventer (15 dernières minutes, accès à la gare, cadencement, transport à la demande)
- Développement des transports en communes et des mobilités douces
- Réouverture de la ligne Haguenau-Bitche et augmentation du cadencement ferroviaire
- Développer la filière isolation à partir de matériaux biosourcés
- Territoire à énergie positive
- Un territoire à 100% ENR qui tient compte des patrimoines et des citoyens
- Augmenter la part des ENR sur le territoire : atteinte des objectifs du SRADDET (déclinaison locale) à la fois en termes de chiffres mais également d'équilibre/dynamique, tout en conservant la biodiversité
- Innovation, expérimentation dans le domaine énergétique
- Développer les réseaux de chaleur
- Développement micro-hydraulique et autres systèmes de production d'ENR à petite échelle
- Développer les projets agrivoltaïques sous conditions (paysagères, architecturales, environnementales) en cohérence avec des projets agricoles cohérents
- Prioriser l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des surfaces artificialisées et/ou polluées
- La micro-électricité sous conditions du respect de la biodiversité et de l'environnement
- Sobriété énergétique dans l'habitat, les bâtiments publics et activités économiques
- Déploiement massif du solaire thermique par les privés (eau chaude sanitaire) pour lutter contre la précarité énergétique
- Développer l'agroforesterie comme un objectif secondaire de bois-énergie
- Boucles d'autoconsommation collective en lien avec les agriculteurs et les bailleurs
- Capacité de stockage de l'électricité
- Développer un tourisme durable qui prenne en compte les enjeux énergétiques du territoire (boussole du tourisme durable)
- Ambitions portées par le secteur économique : comment on embarque les entreprises du territoire dans la transition
- Développer le label « valeur parc » pour les questions énergétiques (sobriété, production, efficacité)
- Redévelopper des filières disparues pour valoriser les produits type laine
- Développer une filière locale de rénovation énergétique, conseil, production d'ENR
- Favoriser l'implantation d'entreprises innovantes (efficacité énergétique, produits, stockage ...)
- L'ensemble du territoire du parc serait couvert par des collectifs citoyens de production d'ENR
- Augmenter le pouvoir d'agir, autonomiser
- Plus de démarches citoyennes

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER ENERGIE

AXE 1 — Construire un territoire sobre, résilient et exemplaire sur le plan énergétique

Réduire fortement les consommations d'énergie, lutter contre la précarité énergétique et promouvoir une sobriété désirable et partagée.

Objectifs exprimés :

- Être ambitieux sur la politique de sobriété.
- Développer une culture de la sobriété (récit souhaitable, pratiques exemplaires).
- Travailler sur la sobriété énergétique via les usages et les comportements et l'efficacité énergétique
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments et généraliser les programmes d'éco-rénovation
- Développer une filière locale d'isolation biosourcée et d'éco-rénovation.

Points à discuter :

- Comment construire un récit désirable de la sobriété ?
- Rénovation du patrimoine bâti versus performance énergétique : est-il possible de viser le double objectif ?
- Précarité énergétique versus exigences de rénovation : quel équilibre entre ambition et capacité réelle des ménages ?

AXE 2 — Développer une production d'énergies renouvelables territoriale, équilibrée et maîtrisée

Produire davantage d'ENR tout en limitant les impacts sur les espaces agricoles, naturels et forestiers, en respectant les paysages et en renforçant le rôle des citoyens.

Objectifs exprimés :

- Accroître la part d'ENR en cohérence avec les objectifs du SRADDET.
- Renforcer une gestion forestière durable avec un respect strict de la hiérarchie des usages du bois (bois d'œuvre prioritaire).
- Prioriser l'implantation photovoltaïque sur surfaces artificialisées ou polluées.
- Développer des projets agrivoltaïques uniquement sous conditions paysagères, architecturales et agricoles.
- Développer des réseaux de chaleur (si pertinents).
- Développer des boucles d'autoconsommation
- Soutenir l'innovation, l'expérimentation et le stockage énergétique.

Points à discuter :

- Quel équilibre des filières dans le mix énergétique du territoire ?

- Le développement ENR est-il envisageable sans consommer d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ?
- Jusqu'où accepter une évolution des paysages en lien avec le développement des ENR ?
- Agrivoltaïsme versus cohérence agricole et paysage : quel encadrement mettre en place ?
- Bois-énergie versus gestion durable de la forêt : quelle place du bois dans le mix énergétique du territoire ?
- Comment éviter les dérives liées au développement des ENR (ex : cultures énergétiques pour méthaniseur) ?

AXE 3 — Développer des mobilités durables, accessibles et adaptées au territoire

Réduire la dépendance à la voiture en renforçant les transports collectifs, les mobilités douces et les solutions alternatives

Objectifs exprimés :

- Maintenir et renforcer l'offre de transports collectifs.
- Réinventer les dessertes ferroviaires (réouverture de la ligne Haguenau-Bitche, renforcement du cadencement)
- Développer une mobilité partagée et les mobilités douces.

Points à discuter :

- Quelle offre de mobilité durable alors que la tendance est à la fermeture des petites lignes ferroviaires ?
- Comment inciter à un moindre recours à la voiture individuelle dans un contexte de diversification limitée de l'offre actuelle ?

AXE 4 — Soutenir un développement économique local, responsable et innovant

Faire de la transition énergétique un levier de développement économique durable, créateur d'emplois locaux, respectueux des paysages et des ressources.

Objectifs exprimés :

- Mobiliser l'ensemble des entreprises dans la transition.
- Développer des filières locales : ENR, rénovation, biosourcés, laine...
- Soutenir les entreprises innovantes (efficacité énergétique, stockage).

Points à discuter :

- La filière de matériaux biosources présente-t-elle une réelle viabilité économique réelle ?

AXE 5 — Renforcer la participation citoyenne, la gouvernance partagée et l'autonomie locale

Construire une gouvernance territoriale cohérente, impliquant citoyens, collectivités et acteurs locaux dans des projets énergétiques partagés, équitables et acceptés.

Objectifs exprimés :

- Généraliser les démarches citoyennes et renforcer le pouvoir d'agir des habitants
- Développer et soutenir les collectifs citoyens de production d'ENR (maillage du territoire).
- Favoriser les projets avec valeurs partagées, éviter les projets imposés.

Points à discuter :

- Les projets d'ENR portés par des citoyens sont-ils à privilégier ?
- Quelle coordination globale pour garantir la transition énergétique du territoire à court terme ?

ATELIER AGRICULTURE

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut-garder absolument pour 2045

- Prairies permanentes (y compris les pelouses)
- Filières permettant de valoriser les produits issus des prairies (transformation, commercialisation)
- Maintien des infrastructures agroécologiques en milieu agricole
- Maintien d'exploitations agricoles [avec des engagements forts en agroécologie] – bio, marque Parc, Demeter, HVE niveau 3, MAEC, etc.
- Maintenir les zones humides fonctionnelles en milieu agricole
- Maintenir le paysage agricole de montagne (type d'exploitation, paysages)
- Préservation des ENS milieux ouverts, site CEN
- Maintenir une stratégie territoriale autour de l'alimentation (PAT)
- Maintenir une diversité de types d'exploitation
- Marque Valeur Parc (un outil mais pas un objectif)
- Maintien des filières existantes
- Maintien d'une mosaïque de paysages : prairies permanentes, élevage, milieux ouverts, etc.
- Maintien d'une agriculture multifonctionnelle : écologique, économique, alimentaire, paysagère
- Diversité des filières (alimentation, habillement, bâtiment, etc.), mais point de vigilance sur souveraineté alimentaire)
- Des exploitations à taille humaine
- Préserver les ressources naturelles, sols, éléments de paysage (infrastructures de paysage) : haies, bosquets, vergers, arbres isolés, mares, pelouses, etc.
- Diversité de paysages
- Ingénierie polyvalente (animation agricole)
- Sensibilisation et pédagogie aux enjeux agricoles locaux
- Maintenir des milieux naturels en bon état dans les paysages agricoles
- Des exploitations agricoles à taille humaine
- Diversité de production
- Un territoire de Parc (conserver le classement)
- Consommer local
- Maintenir des exploitations économiquement viables
- Maintien des milieux ouverts (prairies, tourbières, etc.)
- Préserver les infrastructures agro écologiques existantes naturelles (dont vergers du piémont)
- Maintien de la polyculture élevage = mixité essentielle
- Préserver la filière bio [divergence d'opinions] (attention aux moyens + consommateurs)

• Conserver la possibilité photovoltaïque sur toitures
Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045
• Moins de dégâts de gibier (impacts sur agriculture et forêts) • Des agriculteurs en difficulté financière et psychologique • Perte de Surface Agricole Utile • De l'eau gâchée et polluée • Uniformisation du paysage agricole • Disparition du nombre d'agriculteur • Augmentation de la taille des exploitations mais [beaucoup de regroupements à prévoir (y compris entre plusieurs jeunes)] • Pénurie de main d'œuvre agricole • Multitude de labels incompréhensibles pour le consommateur • Des agriculteurs en difficulté financière, économique • Des exploitations surdimensionnées non transmissibles • Des retournements de prairies • Eviter que les surfaces agricoles soient des surfaces de développement énergétiques • Arrachage de haies • La dégradation de l'image des agriculteurs [améliorer l'attractivité du métier] • Des cultures inadaptées aux conditions locales • Des exploitations agricoles fragiles économiquement • La baisse du nombre d'animaux (cheptel) [adapter au territoire, aux enjeux climatiques et de consommation] • LA baisse des productions labellisées [le conventionnel doit être plus exigeant et plus rémunérateur = agriculture durable] • Coulées de boue, inondations [aller plus loin préservation quantité/qualité de l'eau] • Limiter l'élevage intensif [définition ? Plutôt favoriser les bonnes pratiques] • Pas de projets énergétiques qui ne servent pas l'agriculture [l'agriculture et la société]
Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045
• Renforcer la dynamique territoriale autour de l'alimentation – que les acteurs du territoire s'en emparent • Des produits locaux dans les restaurations collectives, durable et de qualité • Des budgets pérennes • Une politique agricole qui soutient l'agriculture durable, locale, de qualité, familiale (à taille humaine) • Un cadrage de la production d'énergie en milieu agricole pour ne pas produire de l'énergie au détriment de la souveraineté alimentaire et la qualité de l'agriculture. • Grands prédateurs (loups, lynx) • Développer des filières végétales (fruits/légumes) adaptées aux conditions climatiques • Développer les circuits courts et de proximité (transformation et vente) • Des comportements de consommation locale et en accord avec l'opinion publique. • Soutenir l'expérimentation et l'innovation en termes de modèle d'exploitation (organisation du travail [à intégrer au Plan Herbe], financements, coopération)

- Inventer de nouveaux modèles d'exploitation qui répondent aux besoins du moment et qui permettent de concilier vies professionnelles et privées (ex : développement exploitations collectives)
- Renouvellement régulier des agriculteurs
- Développer une agriculture paysanne en lien avec son territoire qui permette à l'agriculteur d'être autonome de la production à la commercialisation [Besoin d'une diversité de modèles où chacun trouve son compte, ok sur le fait qu'il faille relocaliser de la production à la consommation]
- Des exploitations facilement transmissibles = des installations facilitées
- Des projets agro énergétiques bien conçus qui favorisent l'autonomie énergétique de l'agriculture et où l'usage agricole reste prioritaire [besoin de cadrer pour respecter les enjeux du territoire]
- Plus de lien consommateurs/agriculteurs : meilleure connaissance du monde agricole
- Un périmètre de PNR cohérent au regard des enjeux agricoles et naturels
- Améliorer la pédagogie vers le grand public
- Plus de circuits courts (favoriser la relation agriculteurs/clients), plus d'économie circulaire
- Un meilleur ancrage local des stratégies agricoles (impuissance, désintérêts de EPCI) [réappropriation par le foncier et le PAT]
- Des outils de transformation au plus près
- Des fermes auberges, une hausse de l'agri tourisme
- Installer de jeunes exploitants (avec projets structurels viables)
- Développer de nouvelles filières pour soutenir l'élevage [priorité aux filières en place (attention aux moyens et au marché)]
- Solidarité

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER AGRICULTURE

AXE 1 — Préserver les prairies, les milieux ouverts et la mosaïque paysagère agricole

Garantir la pérennité des milieux ouverts, des infrastructures agroécologiques et de la diversité paysagère afin de maintenir une agriculture durable, multifonctionnelle et adaptée au territoire.

Objectifs exprimés :

- Maintenir les prairies permanentes, pelouses, milieux ouverts, tourbières et zones humides agricoles.
- Préserver les infrastructures agroécologiques : haies, bosquets, vergers, arbres isolés, mares, pelouses, éléments de paysage.
- Conserver la mosaïque agricole de montagne et les paysages agro-pastoraux identitaires.
- Maintenir des exploitations à taille humaine, diversifiées, avec polyculture-élevage et diversité de productions.
- Assurer la pérennité des filières existantes (élevage, productions alimentaires, habillement, bois, etc.).

- Conserver la filière biologique (malgré des divergences sur le niveau d'ambition).

Points à discuter :

- Affirme-t-on une ambition de maintien de l'agriculture paysanne / petites exploitations avec double activité dans le cœur de massif ? En positionnant les collectivités comme actrices pour atteindre cet objectif ?
- Quelle position vis-à-vis de la baisse des cheptels, et faut-il soutenir un renforcement de l'extensivité de l'élevage sur le territoire ?

AXE 2 — Garantir la viabilité économique et sociale des exploitations

Assurer la pérennité économique, la transmissibilité et l'attractivité du métier d'agriculteur pour un tissu agricole vivant et renouvelé.

Objectifs exprimés :

- Maintenir des exploitations économiquement viables et transmissibles.
- Encourager/faciliter l'installation de jeunes exploitants et le renouvellement des générations.
- Développer des modèles innovants d'organisation du travail (coopération, exploitations collectives).
- Disposer de budgets pérennes pour les politiques agricoles et alimentaires.
- Soutenir l'expérimentation et l'innovation (modèles économiques, organisation du travail, diversification).
- Consolider les filières de valorisation des produits agricoles (transformation, circuits courts).
- Améliorer l'image du métier et renforcer l'attractivité de l'agriculture.

Points à discuter :

- Quel rôle des collectivités pour faciliter et accompagner l'implantation des porteurs de projets / jeunes agriculteurs ? Sur quels aspects en particulier ?
- Sur le développement de nouvelles filières : faut-il prioriser les filières existantes avant d'en développer de nouvelles ?
- Faut-il prévoir un accompagnement spécifique pour les nouvelles filières et sur quels critères (durabilité, gestion des ressources, reconnaissance qualitative, alimentation locale...) ?

AXE 3 — Développer une alimentation locale, durable et ancrée dans le territoire

Structurer une stratégie territoriale autour de l'alimentation, fondée sur les circuits courts, la qualité des produits et le lien renforcé entre consommateurs et agriculteurs.

Objectifs exprimés :

- Renforcer la dynamique territoriale autour de l'alimentation (PAT, acteurs mobilisés).
- Développer les circuits courts, la vente directe, la transformation locale.
- Approvisionner les restaurations collectives en produits locaux, durables et de qualité.
- Encourager la consommation locale et l'éducation alimentaire du grand public.

- Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs, améliorer la connaissance du monde agricole.
- Développer les fermes auberges, l'agritourisme et des outils de transformation au plus près.

Points à discuter :

- Faut-il aller plus loin que le PAT dans la Charte, compte tenu de l'échéance 2045 qui va plus loin que la temporalité du programme PAT ?
- Sur quels aspects faut-il mettre l'accent dans la Charte ?

AXE 4 — Soutenir une agriculture durable et résiliente face au changement climatique

Développer une agriculture agroécologique, respectueuse des ressources naturelles et adaptée aux conditions climatiques présentes et futures.

Objectifs exprimés :

- Maintenir une agriculture durable, écologique, économique et paysagère.
- Préserver les sols, l'eau et les milieux naturels en contexte agricole.
- Favoriser les bonnes pratiques : polyculture-élevage, infrastructures agroécologiques, zéro retournement des prairies.
- Développer des filières végétales adaptées aux conditions climatiques du territoire.
- Anticiper et s'adapter aux risques (coulées de boue, inondations).
- Question du gibier pour limiter les dégâts agricoles et forestiers.
- Encourager une agriculture autonome de la production à la commercialisation.

Points à discuter :

- Quel niveau d'ambition vis-à-vis du développement de la transition agroécologique dans la Charte ? Cela doit-il constituer un objectif phare / prioritaire ?
- Quelles adaptations prioritaires d'ici 2045 : gestion de l'eau, choix variétaux, évolution des systèmes d'élevage, réduction de la vulnérabilité économique ?

AXE 5 — Encadrer le développement de l'énergie en milieu agricole

Assurer un développement maîtrisé des projets énergétiques pour qu'ils bénéficient aux exploitations sans compromettre les ressources agricoles et alimentaires.

Objectifs exprimés :

- Cadrer les projets énergétiques agricoles (photovoltaïque, agroénergie, méthanisation).
- Prioriser l'usage agricole des terres et éviter la concurrence énergie / agriculture.
- Développer des projets agroénergétiques favorisant l'autonomie énergétique des exploitations.
- Garantir une politique énergétique respectueuse des enjeux du territoire.

Points à discuter :

- Sur quels aspects faut-il affirmer des règles claires dans la Charte vis-à-vis de l'accueil des projets énergétiques ? (entrée paysagère, biodiversité, économique...)

- Quels types d'équipements de production d'énergie nécessitent un encadrement spécifique dans la Charte, au regard des avancées déjà réalisées (ex : photovoltaïque, agrivoltaïque) ?

AXE 6 — Renforcer la gouvernance agricole et la solidarité territoriale

Construire un mode de gouvernance concerté entre agriculteurs, collectivités, Parc, filières et habitants, fondé sur la coopération et la solidarité.

Objectifs exprimés :

- Développer la concertation et l'animation agricole territoriale (ingénierie polyvalente).
- Mieux ancrer localement les stratégies agricoles (foncier, PAT, politiques publiques).
- Favoriser la solidarité entre agriculteurs et avec les habitants.

Points à discuter :

- Quelle place affirmer pour les collectivités dans le portage de politiques agricoles locales ? Sur quel aspect ?
- Quelles ambitions affirmer pour les espaces agricoles des plateaux et piémonts, compte tenu de l'extension du périmètre d'étude du Parc ?

ATELIER PATRIMOINE NATUREL ET RESSOURCE EN EAU

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut-garder absolument pour 2045

- Les 3 entités paysagères (piémonts vosgiens, massif forestier, plateau lorrain)
- La mosaïque et la qualité des paysages
- Prairies naturelles, pelouses
- Préserver l'existant : zones humides, espaces naturels ...
- Les zones humides et leurs fonctionnalités
- Préservation des continuités écologique (haies, vergers)
- Préserver/renforcer la biodiversité existante (ex protection des haies)
- Libre évolution des forêts (sans gestion)
- Gestion des fonds de vallée : paysages ouverts / forêts
- Espèces emblématiques (lynx, écrevisse) et ordinaires
- La population de maculinea
- Conserver la dynamique d'augmentation des surfaces protégées
- Dynamique de protection sur les espèces en danger (lynx, chauve-souris)
- Maîtrise foncière au profit des milieux naturels sensibles
- Une forte ambition concernant la restauration des cours d'eau et zones humides
- Des projets transfrontaliers au profit de la trame verte et bleue et des espèces
- Animation et ingénierie du Parc « mouche du coche »
- Bonne appropriation par les habitants des enjeux de protection
- Poursuivre et renforcer les efforts de concertation (élus, techniciens, habitants)
- Valoriser/faire connaître le patrimoine naturel aux décideurs politiques, aux entreprises forestières et au monde agricole
- La marque « valeur parc »

Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045

- Dégradation des espaces naturels (fragmentation, artificialisation) : préserver les haies, restaurer les prairies, supprimer les drainages et les remblais en zones humides et les rectifications des cours d'eau
- Déclin de la biodiversité
- De nouvelles discontinuités écologiques
- Arrachage de haies
- Détournement des prairies et pelouses
- Destruction des haies, retournement des prairies
- Remblaiement et drainage des zones humides
- Plantation des espèces exotiques et artificialisation des milieux
- De nouvelles espèces exotiques envahissantes
- Destruction directe des espèces (colombophiles, faucons pèlerins)
- Opposition économie/écologie

- Surtourisme, surfréquentation
- Gestion intensive de la forêt (machine de plus en plus grosse)
- Surexploitation forestière mécanisée
- Déboisement, reboisements anarchiques
- Ne pas voir la forêt que comme une source de revenus
- Des biens vacants sans maître
- Eclairage public nocturne (commerces, zones d'activités)
- Photovoltaïque au sol en zone agricole, forestière ou naturelle
- Etangs de loisirs faisant obstacles à la continuité
- Dégradation des sols et des eaux par l'agriculture et l'urbanisation
- Fuites dans les réseaux d'assainissement
- Privatisation de l'usage de l'eau
- Pollution des cours d'eau (assainissement non collectif, bassins d'orage)
- Pesticides

Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045

- Plus d'aires protégées sous protection forte
- Augmenter la surface des espaces protégés
- Des zones de quiétude pouvant être une première étape dans la mise en place de protection forte
- Sensibilisation sur la réglementation (et les moyens associés)
- De nouveaux paysages résilients et abritant de la biodiversité
- Favoriser la régénération forestière naturelle (espèces autochtone)
- Accroître les ilots de sénescence et les ilots de libre évolution
- Développer les forêts mixtes
- Plus de place pour les grands prédateurs
- Agriculture durable, agroforesterie
- Favoriser l'arbre dans les espaces artificialisés
- Plus de libre évolution, d'ilots de sénescence
- Un grand noyau de forêt en libre évolution
- 100% de sylviculture en couvert continu
- Etendre les actions de restauration aux nouvelles communes et zone agricole
- Effacement de certains étangs
- Plus de restauration écologique
- Gestion des espèces exotiques envahissantes : valorisation via des filières
- 100% de prairies permanentes dans le lit majeur
- Castor sur tous les bassins versants et présence de la loutre
- Mise en œuvre des plans d'actions sur les cours d'eau
- Un SAGE actif sur tous les bassins versants
- Déraccordement (séparation EU/EP), désimperméabilisation des sols pour améliorer la qualité des cours d'eau
- Une eau de bonne qualité et en bonne quantité et partagée par tous

- Davantage de concertation sur la gestion et l'utilisation de l'eau (industries, loisirs, agriculture, AEP)
- Une politique de préservation des sols (pratiques agricoles, réduction de l'artificialisation)
- Une dynamique de sensibilisation plus forte pour une action citoyenne
- Des habitants engagés et actifs dans la préservation et la restauration des milieux naturels
- Des dynamiques communales (locales) de protection des milieux
- Cohérence des documents d'urbanisme avec la gestion environnementale (TVB, fragmentation des habitats, ZAN)
- Plus de sobriété, moins de consommation des ressources et d'espaces (eau, foncier)
- Une industrie de la biodiversité (en termes de protection de la nature)
- Meilleure coordination des acteurs et mutualisation des outils de maîtrise foncière
- Développement des trames noires et blanches

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER PATRIMOINE NATUREL & RESSOURCE EN EAU

AXE 1 — Protéger et enrichir la biodiversité

Maintenir et renforcer la mosaïque paysagère et la biodiversité du Parc pour garantir des écosystèmes fonctionnels et diversifiés

Objectifs exprimés :

- Préserver les entités paysagères : piémonts vosgiens, massif forestier, plateau lorrain.
- Maintenir la diversité des écosystèmes (prairies naturelles, pelouses, zones humides, haies et vergers).
- Conserver et développer la biodiversité, des espèces emblématiques aux espèces ordinaires, mais aussi les grands prédateurs.
- Développer les îlots de sénescence, favoriser la libre évolution forestière.
- Étendre et renforcer les espaces protégés et les zones de quiétude.
- Restaurer les milieux dégradés et améliorer leur résilience écologique.

Points à discuter :

- Protection réglementaire des espaces naturels : vers une augmentation des surfaces ?
- Tranquillité des espaces naturels et développement touristique et de loisirs : est-ce compatible ?
- Faut-il encore lutter contre les espèces exotiques envahissantes ?

AXE 2 — Préserver l'eau et restaurer les sols

Garantir la qualité, la disponibilité et la régulation de l'eau sur tout le territoire en conciliant usages humains et continuités écologiques.

Objectifs exprimés :

- Protéger et restaurer les zones humides et cours d'eau, garantir la qualité et la quantité de l'eau.
- Développer des SAGE actifs et plans de gestion intégrée sur tous les bassins versants.
- Favoriser dé raccordement EU/EP et désimperméabilisation des sols.
- Assurer une gestion partagée et concertée de l'eau entre agriculture, loisirs, industrie et collectivités.
- Développer une politique de préservation des sols et pratiques agricoles durables.

Points à discuter :

- Agriculture versus qualité des sols et de l'eau : comment retrouver un cercle vertueux ?
- Urbanisation et infrastructures versus préservation des sols et des continuités écologiques : où se trouve la limite ?
- Un effacement d'une partie des étangs de loisirs faisant obstacle aux continuités écologiques est-il envisageable ?

AXE 3 — Développer une forêt multifonctionnelle

Renforcer la multifonctionnalité des forêts pour concilier habitats naturels, production de bois et loisirs tout en laissant des espaces évoluer librement.

Objectifs exprimés :

- Développer des forêts mixtes et diversifiées, favoriser la régénération naturelle.
- Maintenir des îlots de sénescence et des grands noyaux forestiers en libre évolution.
- Garantir une sylviculture en couvert continu sur l'ensemble du territoire forestier.
- Limiter la gestion intensive et mécanisée, éviter les plantations d'espèces exotiques.
- Concilier multifonctionnalité : biodiversité, paysage, production raisonnée, loisirs compatibles.

Points à discuter :

- Libre évolution versus besoins économiques en bois : quel objectif surfacique pour la libre évolution ?
- Protection forte et zone de quiétude versus activités économiques ou touristiques en forêt : comment gérer cela ?

AXE 4 — Maintenir et valoriser les paysages ouverts agricoles

Maintenir et reconnecter les paysages agricoles et ouverts pour soutenir la biodiversité, l'agriculture et l'identité paysagère du Parc.

Objectifs exprimés :

- Maintenir et restaurer les prairies naturelles et permanentes, haies et vergers.
- Favoriser l'agroforesterie et l'agriculture durable intégrée au paysage et à la biodiversité.
- Limiter l'intensification agricole et la fragmentation des habitats.
- Encourager la sobriété foncière et la cohérence de l'urbanisation avec la trame verte, bleue et noire.

Points à discuter :

- Sobriété foncière versus besoins de développement résidentiel et économique : vers un développement sans nouvelle consommation foncière ?
- Agriculture versus biodiversité : comment retrouver les synergies oubliées ?

AXE 5 — Renforcer la gouvernance et la mobilisation des habitants

Coordonner l'action des collectivités, habitants et acteurs économiques pour maximiser l'efficacité des mesures de protection et de valorisation du territoire.

Objectifs exprimés :

- Développer la concertation, la sensibilisation et la participation des habitants, élus et acteurs locaux.
- Favoriser l'engagement citoyen et les dynamiques communales pour la protection et restauration des milieux.
- Renforcer l'animation, l'ingénierie et le rôle fédérateur du Parc.
- Soutenir des projets transfrontaliers pour la trame verte et bleue et la conservation des espèces.

Points à discuter :

- Quelle compréhension / acceptation de la protection forte des espaces naturels par les acteurs économiques et les habitants ?
- Accessibilité touristique versus protection des milieux : comment ne pas franchir la limite du surtourisme ?

ATELIER SERVICES, COMMERCES, EQUIPEMENTS, MOBILITES

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut-garder absolument pour 2045

- Conserver les réseaux ferroviaires existants (+ bus)
- Maintenir les savoir-faire / artisanat en lien avec les ressources du territoire (bois/acier/verre)
- Conserver les programmes de revitalisation : « Petit village de demain », « Village d'avenir »
- Les commerces de proximité dans les centres-villes et les centres-bourgs
- Maintenir des écoles à taille humaine et à distance raisonnable
- Maintien des équipements et associations sportifs et culturel (+ langue dialecte local)
- Conserver les équipements liés au tourisme (hébergements, musées, etc.), patrimoine industriel, sentiers de randonnée
- Conserver les services publics
- Maillage des transports en commun : bus, train, gares. Desserte fine
- Accès et services de soins
- Equipements commerces, services privés accessibles
- Services et équipements publics : éducation, administration, espaces conseils
- Equipements culturels dynamiques sur le territoire
- Maintenir le réseau des sentiers de randonnée, le cadre de vie et l'attractivité du territoire

Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045

- Déserts médicaux (zones blanches)
- Déserts commerciaux + services publics
- Déficits de mobilités douces
- Isolement des personnes fragiles et fracture numérique
- Précarité énergétique liée au cout des déplacements
- Parc de véhicules majoritairement thermiques [et moins de voitures ! Est-ce que le tout électrique est l'avenir ?]
- Pas de développement de nouvelles grandes zones commerciales
- Pollution visuelle (publicité, entrée de ville/ village) + pollution lumineuse
- Déchets, dépôts sauvages
- Poids lourds internationaux en transit
- Nuisances sonores excessives (auto, 2 roues, avions militaires, quads en forêt)
- Difficultés d'un public éloigné par rapport aux outils numériques, illettrisme
- Renoncement d'un certain public car non accès aux services
- Plus d'artificialisation nette pour les infrastructures de transports et services + équipements
- Eviter surfréquentation en forêt : feux, déchets, conflits d'usage, impacts sur la faune

Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045

- Redévelopper les petites lignes ferroviaires (réactiver les lignes et avoir des arrêts)
- Redévelopper le feroutage (fret sur rail) en destination, pas en transit
- Inverser la courbe démographique
- Maillage IRVE (bornes recharge électrique) cohérent aux besoins, pas forcément partout
- Attirer des professions médicales spécialisés (dermato, rhumato, etc.)
- Développer de l'ingénierie de proximité – mutualisation ?
- Meilleure communication ; plus d'échanges entre élus et structures d'ingénierie [plutôt un problème de moyens et d'engagement, et quid des habitants ?]
- Réactiver les commerces itinérants/marchés + services itinérants (médecins, administrations, santé, etc.)
- Augmenter les services liés au vieillissement car problème croissant
- Créer des boucles, une maille cyclable en lien avec les gares et les équipements [vélo du quotidien]
- Recréer un maillage fin pour les réseaux de transports : une réouverture des petites lignes adaptées (train léger, navette, horaires)
- Transports propres, non polluants
- Démarches participatives citoyens, réseaux d'entraide
- Mobilité, lieux, équipements partagés (multi usage d'un lieu), tiers lieux, médiathèque-café, bricothèque
- Développer les services « aller vers » par exemple épicerie ambulante
- Passage sécurisés pour la faune (complexe, priorisation des corridors écologiques)
- Mutualiser les formes de déplacement accès aux transports scolaires par exemple [concept ok mais quid de la responsabilité ?]
- Création de nouvelles voies sur des itinéraires déjà artificialisés : préservation des milieux naturels (mobilités douces)
- Accès services de soins par développement de réseaux alternatives aux véhicules individuels – partenariat avec les auto-écoles
- Réseau des équipements culturels et patrimoniaux, billetterie, accès navette dernier km

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER SERVICES, COMMERCE, EQUIPEMENTS, MOBILITES

AXE 1 — Renforcer les services, commerces et équipements pour garantir l'équité territoriale et l'inclusion sociale

Maintenir un maillage de services publics, commerces et équipements culturels/sportifs garantissant qualité de vie, cohésion sociale et attractivité.

Objectifs exprimés :

- Conserver les écoles à taille humaine, accessibles et réparties sur le territoire.

- Garantir la présence de services publics : éducation, administration, santé, accompagnement.
- Préserver les commerces de proximité dans les centres-villes et centres-bourgs.
- Maintenir les équipements culturels, sportifs et touristiques, ainsi que le patrimoine industriel et les sentiers de randonnée.
- Soutenir les programmes de revitalisation (« Petites villes de demain », « Villages d'avenir »).
- Assurer l'accès aux soins et lutter contre les déserts médicaux.
- Prévenir l'isolement social, la fracture numérique, les difficultés liées à l'illettrisme.
- Proposer plus de services liés au vieillissement et à la dépendance.

Points à discuter :

- Quel rôle des collectivités pour pallier aux difficultés d'accès aux services des publics fragiles (fracture numérique, isolement, illettrisme), et sur quoi agir en priorité ?
- Faut-il cibler des secteurs géographiques « vulnérables » sur lesquels agir en priorité ? Quel niveau d'ambition pour agir sur l'équité territoriale ?

AXE 2 — Développer une mobilité durable, accessible, multimodale et cohérente avec les besoins locaux

Assurer les mobilités du quotidien sans augmenter les coûts, réduire l'empreinte carbone et améliorer l'accessibilité pour tous.

Objectifs exprimés :

- Conserver et renforcer les réseaux ferroviaires et de bus existants.
- Réactiver les petites lignes ferroviaires : trains légers, navettes, horaires adaptés.
- Développer le ferroutage pour diminuer le trafic routier de transit.
- Créer un maillage cyclable complet, connecté aux gares et aux équipements du quotidien.
- Favoriser les transports propres, non polluants.
- Développer les mobilités partagées : voitures partagées, navettes, mutualisation (ex : accès aux transports scolaires).
- Offrir des alternatives pour accéder aux soins sans véhicule individuel (partenariat auto-écoles, navettes, entraide locale).
- Limiter l'artificialisation des sols en utilisant prioritairement des tracés déjà existants.
- Réduire la précarité énergétique liée au coût des déplacements

Points à discuter :

- Jusqu'où aller dans la mutualisation (véhicules scolaires, navettes inter-villages) compte tenu des contraintes de responsabilité ?
- Quel niveau d'ambition pour développer le maillage en itinéraires cyclables ? Faute de moyens suffisants pour déployer des sites propres partout, vise-t-on un changement de paradigme sur le partage des usages de la route ?

AXE 3 — Faire vivre un écosystème local fort, pour un territoire attractif, vivant et résilient

Soutenir l'économie de proximité, le tissu artisanal, le tourisme et les initiatives citoyennes qui renforcent la cohésion et l'identité du territoire.

Objectifs exprimés :

- Maintenir et valoriser les savoir-faire artisanaux ancrés dans les ressources du territoire (bois, acier, verre).
- Préserver le patrimoine culturel, touristique et industriel.
- Développer un réseau d'équipements culturels et associatifs dynamiques (musées, médiathèques, tiers-lieux, médiathèque-café, bricothèques...).
- Promouvoir les démarches participatives, les réseaux citoyens et d'entraide comme leviers de coopération et de services partagés.
- Favoriser les commerces ambulants, marchés locaux, services « aller vers ».
- Soutenir l'ingénierie territoriale (mutualisée ou locale) pour faciliter projets, communication et accompagnement des communes.

Points à discuter :

- Quelle stratégie et quel rôle des collectivités pour renforcer la démographie et attirer de nouveaux habitants sans dégrader le cadre de vie ?
- Quel objectif de développement et quel rôle donner aux tiers-lieux, nouveaux espaces partagés et services hybrides (médiathèque-café, cafés associatifs, commerces multiservices) ?

AXE 4 — Préserver la qualité de vie, l'environnement et le cadre paysager

Garantir un territoire accueillant, préservé et sécurisé, en maîtrisant les nuisances et les pressions sur les milieux naturels.

Objectifs exprimés :

- Maintenir le réseau des sentiers de randonnée, l'attractivité et la qualité paysagère.
- Réduire les nuisances sonores (trafic automobile, 2 roues, quads, avions militaires...).
- Prévenir les déchets sauvages et limiter les pollutions visuelles et lumineuses.
- Protéger la forêt et les milieux naturels des surfréquentations et usages conflictuels.
- Empêcher l'artificialisation supplémentaire des sols pour transports, services et équipements.
- Développer des infrastructures respectueuses de la faune (passages, corridors écologiques).

Points à discuter :

- Quels objectifs pour réduire le bruit et la pollution dans les villages et dans les sites naturels ? Y a-t-il des secteurs géographiques particuliers sur lesquels agir en priorité ?
- Quel niveau d'ambition pour agir sur les comportements, et sur quels points en particulier (respect de la forêt, propreté, sobriété lumineuse...) ?

ATELIER URBANISME, HABITAT, ECONOMIE

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut-garder absolument pour 2045

- Equilibre économie/cadre de vie
- La santé = hôpitaux, médecins
- Biodiversité, trame verte et bleue
- Centralité = mixité habitat/services/économie
- Les patrimoines bâtis
- Une ingénierie tournée vers l'avenir et transversale : territoire laboratoire [une ingénierie de projet au service du territoire]
- Cohésion entre les partenaires et acteurs du territoire
- Préserver commerces, artisans des centres-bourgs
- Maillage en transports en commun [le peu qu'on a]
- Territoire rural, faiblement artificialisé
- Maintenir et développer les services de santé (médecine de ville, urgences, hôpitaux, etc.)
- Développer les circuits courts et les produits locaux /artisanat local
- Rester une zone propice à la santé humaine (bien être, qualité de l'air et de l'eau, ondes, rythmes de vie, etc.)
- Préserver la sérénité des espaces ruraux (pas de nuisances sonores « urbaines », cadre visuel, etc.)
- Gardons vivants les paysages autour des villages, avec lien avec une agriculture respectueuse
- Gardons vivant le patrimoine ancien (bâti)
- Farder les commerces et les services existants (dans les bourgs, les centres-villes)
- Renforcer les centres-bourgs au profit des villages satellites – favoriser les liens entre les échelles.
- Garder une forêt multifonctionnelle de points biodiversité, l'exploitation, tourisme, paysage. [Pas uniquement la forêt (agriculture)]
- Maintenir le tissu de PME dans sa diversité, y compris les grandes entreprises
- Conservez, valoriser ou recréer le patrimoine bâti, dans sa diversité et dans son intégration dans le paysage. Aussi accepter que dans certains cas, on ne peut pas
- Maintenir et renforcer la vitalité des bourses centres. Trouver un équilibre et un rayonnement, sortir du dogme de l'armature urbaine
- La marque valeurs parc, plus de marketing
- Maintenir le lien communes / EPCI, articulations de l'outil et du projet
- Paysage diversifié, non banalisé (forêts, vergers, prairies et temps de répit), ouvert aux humains
- Pôles d'activités et d'industrie petits et disséminés [conserver armature économique, être exigeant sur la typologie]
- Population jeune et anciens

- Un patrimoine identitaire préservé et accompagné dans sa rénovation [valorisation, variété des typologies]
- Services et commerces de proximité dans les bourgs et villages [doutes sur la nécessité]
- Entraide, vie associative, solidarité
- Les lignes ferroviaires

Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045

- Pas de muséification généralisée
- Développement d'activité économique sur les rond-point
- Tourisme irrespectueux, qui abîme les sites
- Nuisances sonores, visuelles, air, santé
- Barrières en plastique et jardins de cailloux
- Perte de la cohérence architecturale et paysagère
- Uniformisation des constructions
- Opérations d'extension urbaine sans qualité architecturale et paysagère
- Bati dégradé insalubre vacant
- Déprise démographique
- Les services déportés en périphérie
- Motards le dimanche (risque de surtourisme)
- Le départ des jeunes générations
- 83% d'utilisateurs qui se déplacent en voiture individuelle pour aller travailler [dépendance ?]
- Implantation d'entreprises qui ne partagent pas les valeurs du Parc (fortes nuisances, risques de pollution, transports routiers, etc. [taxe !])
- Des lotissements à proscrire en extension périphérique sans insertion paysagère [proscrire ?]
- De nouvelles constructions qui ne s'intègrent pas dans un village
- Disparition des haies, biodiversité
- Agriculture destructrice de l'environnement, des paysages, de l'eau et de la biodiversité [attention, cases à charge, pas que l'agriculture]
- Uniformisation du bâti
- Risques : feu de forêt, inondations, couler debout, chute de blocs de grès
- Dépérissement de la forêt / adaptation, nouvelles espèces ? Danger espèces invasives exotiques
- Villages vides : vacances des logements et des commerces
- Extension, l'étalement urbain, mitage (par l'habitat, les agriculteurs) ? [Parfois nécessaire]
- Banalisation du bâti et du paysage
- Pas d'énergies renouvelables sur les terres agricoles non contrôlées / incendie / impact paysager, agricole [adaptée au contexte local : limitation de la puissance]
- Des logements vacants
- Une extension linéaire, développement privilégié là
- Résilience ou décroissance [tout le monde n'est pas ok sur l'arrêt du développement]
- Plus d'habitats dégradés et indignes

- Plus de passoires thermiques
- Les paysages se referment, la forêt se rapproche de l'habitat (développement d'une agriculture adaptée)
- Inaccessibilité des espaces naturels, mono-usages des espaces
- Économie qui domine et qui déménage en premier en périphérie de Strasbourg, Sarreguemines

Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045

- Densification, adaptation des logements aux modes de vie (parcours résidentiels)
- Rendre le territoire attractif pour les actifs et les familles
- Une attractivité de la rénovation à la construction
- Développer les commerces et les artisans de centres-bourgs
- Développer les alternatives à la voiture individuelle
- Maillage d'accès à la santé
- Végétalisation des centres-bourgs, espaces urbains, espaces de convivialité
- Avoir des outils qui permettent une qualité des projets urbains et architecturaux à l'échelle communale et intercommunale
- Développer les réseaux collaboratifs alimentation, rénovation, solidarité
- Développer les filières économiques et les savoir-faire locaux
- Sensibilisation aux bonnes pratiques (clôtures, aménagements de jardin alternatifs, jardins vivants, etc.).
- Renforcer un tourisme vert et respectueux des valeurs du parc, notamment en travaillant sur la mobilité.
- Motos électriques
- Des lieux de vie intergénérationnels (habitat, services,)
- Diversité d'habitats, différents types de logements
- Développer la nature en ville, partout !!!
- Artisanat dans les centres-bourgs.
- Développer les PLUi pour une cohérence plus large que le territoire d'une seule commune (réflexion sur l'évolution des zones commerciales et d'activités, en lien avec l'habitat et les trames vertes et bleues.
- Soutenir les solutions alternatives en construction et en aménagement, en valorisant les ressources locales et biosourcées.
- Favoriser un habitat diversifié et de qualité, en centre-ville (proche des services) et en extension [extension, point de divergence]
- Développer différentes formes d'habitat qui répondent à la diversité des besoins et des ménages
- Hausse de la participation citoyenne, notamment en matière de planification, [oui si constructive, plutôt sur le projet de territoire]
- Développer les stratégies foncières (exemples bail emphytéotique pour les entreprises)
- Réfléchir le vivre ensemble, la qualité de vie
- Plus d'opérations, plus de prise en compte des projets opérationnels dans la planification

- Projet de décroissance ou de résilience assumée ? (Recherche d'un nouveau modèle). La sobriété heureuse !
- Développer la mixité d'usage sur les espaces et le bâti, innovation / mutabilité du bâti
Une énergie verte, abondante, abordable et locale, exemple des centrales villageoises, privilégier les EnR sur le bâti existant et sur les parkings
- Développer l'agroforesterie et l'agriculture durable et de proximité, des agricultures et pas une seule agriculture
- Meilleur traitement des lisières
- Plus de centres de formation liés au savoir-faire et aux filières
- Plus de communication du parc
- Développez l'armature urbaine de manière différenciée selon les secteurs géographiques
- Une agriculture et une sylviculture nourricière, respectueuse de l'environnement, génératrice d'emplois et d'aménités paysagères Aléa climatique, espaces naturels accessibles avec multifonctionnalités
- Un marketing territorial pour attirer investisseurs, économie et habitants
- Une exigence sur le type d'entreprise accueillies, innovation, matériaux, lien avec la rénovation [où on met la contrainte ? = irréaliste politiquement]
- Armature de mobilité adaptée, fine, appuyée sur le train (reliés aux pôles d'emploi)
- Réflexion sur la connexion entre l'urbain et le rural
- Faire du qualitatif en aménagement et urbanisme, exigences entre attentes et besoins, bâti adapté, cadre de vie
- Stratégie transversale de résilience : santé, mobilité, habitat, services
- Parcours résidentiel : location, achat, patrimoine adapté, offre sociale [besoin de mixité, répondre à tous les besoins]
- Schéma de maillage urbain adapté au massif, gare centralité oui pour les services type crèche, déconnecter des territoires égales nuisances
- Plus de dynamique rurale avec un maillage équilibré

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER URBANISME, HABITAT, ECONOMIE

AXE 1 — Préserver et renforcer l'équilibre entre cadre de vie, services, commerces et patrimoine

Maintenir un territoire vivant, cohérent, attractif et résilient, tout en préservant le maillage de villages et centres-bourgs.

Objectifs exprimés :

- Conserver et développer les services de santé (médecine de ville, urgences, hôpitaux).
- Préserver commerces, artisans et PME dans les centres-bourgs et villages satellites.
- Maintenir et valoriser le patrimoine bâti et paysager (bâti ancien, paysages diversifiés, trame verte et bleue, forêt multifonctionnelle).
- Assurer une ingénierie de projet transversale et tournée vers l'avenir (territoire d'expérimentation).

- Maintenir l'équilibre économie/cadre de vie et soutenir les savoir-faire locaux (artisanat, filières agricoles et sylvicoles durables).
- Développer des circuits courts, l'agriculture de proximité et des pratiques respectueuses de l'environnement.
- Renforcer la centralité des centres-bourgs tout en préservant le maillage fin des villages satellites.
- Favoriser la cohésion sociale, l'entraide et la vie associative.

Points à discuter :

- Quel rôle affirmer pour les collectivités, et quels objectifs pour attirer et maintenir des professionnels (santé, artisanat, services) ?
- A quel niveau mettre en avant le patrimoine bâti et naturel dans les politiques des collectivités locales ? Sur quels sujets en particulier ?

AXE 2 — Mettre en œuvre des politiques d'urbanisme ambitieuses, génératrices d'habitat durable et diversifié

Assurer un développement urbain et rural de qualité, respectueux des paysages et des besoins des habitants.

Objectifs exprimés :

- Densifier les villages et centres-bourgs de manière maîtrisée, en adaptant les logements aux parcours résidentiels et aux modes de vie.
- Favoriser une diversité d'habitat : différents types de logements, intergénérationnels, rénovations de qualité et constructions intégrées dans le paysage.
- Développer des outils et PLUi pour garantir la qualité architecturale et urbanistique au niveau communal et intercommunal.
- Encourager les alternatives à la voiture individuelle (mobilité douce, maillage en transports en commun, feroutage).
- Intégrer la nature en ville (végétalisation, espaces de convivialité, multifonctionnalité des espaces naturels).
- Limiter l'artificialisation des sols et éviter l'étalement urbain non maîtrisé.

Points à discuter :

- Jusqu'où encadrer les extensions urbaines (lotissements, ZA) en lien avec la préservation du paysage et l'environnement ?
- Quelles conditions pour garantir la mixité d'usage et la diversité d'habitat tout en respectant l'identité des villages ?

AXE 3 — Soutenir un développement économique ancré sur le territoire, et cohérent avec les valeurs du Parc

Assurer une économie locale diversifiée et durable, intégrée dans le tissu social et environnemental.

Objectifs exprimés :

- Maintenir et développer le tissu industriel, artisanal et agricole local, tout en intégrant des exigences environnementales.
- Promouvoir l'agroforesterie, l'agriculture durable et de proximité, et les filières locales.
- Développer le tourisme respectueux, centré sur la nature et les valeurs du Parc.
- Favoriser l'innovation et la mixité d'activités dans les pôles d'activités et centres-bourgs.
- Mettre en place des stratégies foncières et un marketing territorial pour attirer habitants, investisseurs et entreprises compatibles avec les valeurs locales.
- Développer des réseaux collaboratifs (alimentation, rénovation, solidarité).

Points à discuter :

- A quel point focaliser les stratégies d'accueil des entreprises au regard du respect des valeurs locales ? Quels sont les critères à affirmer ?
- Quelles ambitions pour gérer les problématiques de fréquentation et les nuisances liées au tourisme ? Sur quoi agir en priorité ?

AXE 4 — Développer une mobilité durable, accessible, multimodale et cohérente avec les besoins locaux

Garantir des déplacements accessibles, durables et sécurisés, tout en maintenant le maillage des services.

Objectifs exprimés :

- Maintenir et renforcer les lignes ferroviaires et les transports en commun existants.
- Développer des alternatives à la voiture individuelle (mobilité partagée, navettes, ferroutage).
- Faciliter l'accès aux services essentiels (santé, commerces, formation) pour tous, y compris les publics fragiles.
- Connecter l'urbain et le rural par des infrastructures adaptées, tout en limitant les nuisances.

Points à discuter :

- Quel rôle des collectivités et quels objectifs dans l'accompagnement du développement de la mobilité électrique ?
- Faut-il soutenir les solutions locales de production d'énergie (ex : centrales villageoises) et dans quelles conditions ?

AXE 5 — Gouvernance, participation et positionnement du Parc

Renforcer l'ingénierie territoriale et l'implication citoyenne pour un projet partagé et cohérent avec les valeurs du Parc.

Objectifs exprimés :

- Développer une ingénierie de projet au service du territoire, transversale et prospective.
- Augmenter la participation citoyenne de manière constructive, notamment sur les projets de territoire.

- Valoriser le rôle et l'image du Parc : paysage, urbanisme maîtrisé, attractivité touristique et résidentielle.
- Favoriser les outils de coordination intercommunale et la coopération entre acteurs.

Points à discuter :

- A quel niveau associer les habitants ? place de la concertation dans la planification, dans les politiques publiques et les projets de territoire ?
- Quelle articulation entre échelle locale et échelle globale du Parc pour les projets et la planification ?

ATELIER FORET ET BOIS

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut garder absolument pour 2045

- La même surface de couvert forestier (pas de diminution)
- Conserver la surface forestière
- Conserver le taux de boisement/surface globale (mais aussi en qualité)
- Conserver la proportion majoritaire de feuillus autochtones sur le territoire (naturalité) mais pas à n'importe quel prix et en le conditionnant à la capacité à produire des feuillus autochtones de qualité
- L'industrie locale du bois
- Les capacités de transformation du bois, l'emploi local et les savoir-faire
- Une économie autour du bois
- Un tissu de 1^{ère} et de 2^{ème} transformation
- Un tissu économique forestier
- Conserver l'identité du territoire (mais cette notion d'identité est à définir – attention à l'extension du périmètre)
- Le lien « forêt – habitants » (accès, bois de chauffage) mais une forêt qui profite « au local »
- Une forêt accessible pour le tourisme (balade en lien avec l'hôtellerie et la restauration, chemin de randonnée, bivouac, ... mais sans surfréquentation)
- Un accès à la forêt cadré et réglementé
- Conserver l'accès (règlement) à la forêt sur les infrastructures existantes en 2025
- Les services de la forêt (accueil, sol, ...) au titre de sa multifonctionnalité
- Une forêt multifonctionnelle et diversifiée
- Maintien de la capacité de la forêt à filtrer l'eau potable
- Continuer à améliorer les efforts de gestion durable en forêt (mais qu'entendons-nous par « gestion durable » ?)
- Le flux de bois mort
- Favoriser la régénération naturelle
- Les peuplements en gestion irrégulière (SMCC, ...)
- Les parcelles avec le trio : chêne, pin et hêtre
- Continuer la communication sur les « bonnes pratiques » en forêt
- L'éducation à la forêt (à développer)
- Renforcer la formation/l'éducation des publics au sujet d'une meilleure connaissance socio-écosystémiques forestières
- Le partenariat du Parc avec les différents partenaires de la forêt

Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045

- La monoculture

- Plus de monoculture (pour la biodiversité, une meilleure résilience de la forêt et la réduction du risque incendie)
- Eviter les essences exotiques en monospécifique
- Plus d'introduction volontaire d'essences exotiques (mais définition du terme « exotique » à préciser)
- Les plantations en plein (mais à adapter au cas par cas)
- Les coupes « fortes » (> 30% du couvert) qui perturbent le fonctionnement de l'écosystème (mais à adapter pour les coupes sanitaires, et au cas par cas – seuil à définir)
- Une part de bois d'œuvre au même niveau que le bois énergie (donc plus de bois d'œuvre qu'à ce jour)
- Les itinéraires sylvicoles ultra simplifiés
- Les dépérissements de peuplement complets
- Le déséquilibre forêt-gibier
- Le déséquilibre forêt-ongulés (cerf, chevreuils et sangliers)
- Plus de protection contre les ongulés en forêt (2) : permettre la régénération sans protection
- Une population de gibier élevée qui ne permet pas un bon fonctionnement des écosystèmes forestiers
- Cesser les pratiques favorisant la prolifération des ongulés en forêt (pour la régénération naturelle de la forêt)
- La mise sous cloche totale de la forêt (mais définir ce que signifie « mise sous cloche » et « totale »)
- Perte de la multifonctionnalité de la forêt avec la mise en place de très grandes réserves (comme le projet Maurice Hallé) mais à quelle échelle la multifonctionnalité doit être appréhendée ?
- Une surfréquentation du public (mais qu'entendons-nous par « surfréquentation »)
- Le surtourisme
- Des incivilités en forêt (mégots, déchets, ...)
- Des entreprises de la filière bois qui ferment
- La disparition du maillage territorial des entreprises de la filière
- Un savoir-faire qui se perd

Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045

- Les grands prédateurs (lynx, ...) comme une solution pour le déséquilibre forêt -gibier
- Une population viable de loup et de lynx
- Augmentation des quotas de chasse (suppression « qualitative »)
- Une forêt et une flore capable de se régénérer naturellement
- Valoriser les services écosystémiques notamment pour la prise en compte des dégâts de gibier en s'alignant sur le système agricole (mais attention aux dérives possibles)
- Améliorer l'équilibre forêt-gibier (réguler les populations, augmenter les capacités d'accueil, diminution des pratiques de nourrissage, ...)
- Augmentation de la connaissance de la biodiversité

- Sensibilisation, éducation, formation (notamment des professionnels) aux techniques sylvicoles (ex : coupes « fortes » à éviter)
- Plus d'implication des propriétaires de forêt privée (28.5% de la surface) notamment à travers la connaissance des limites de propriété et le déploiement de la gestion
- Réflexion autour des risques liés aux incendies (diversification en forêt = solution)
- Prendre en compte le risque « feux de forêts » : adapter la desserte, sensibiliser, reculer la lisière forestière du bord des routes
- Expérimentation avec des essences allochtones : seuil ? usage ? essence ? localisation ?
- Introduction d'essences plus méridionales (mais au maximum de 20% des efforts de renouvellement)
- Plus de bois favorisant la biodiversité (dendro-microhabitat DMH) mais c'est un risque pour la sécurité des acteurs et gestionnaires en forêt
- Augmenter la forêt en libre évolution (trame, gros îlots)
- Des surfaces plus importantes de forêt en libre évolution (actuellement 2%) en cherchant à favoriser la continuité entre îlots
- Plus de bois mort
- Favoriser un réseau d'îlots de sénescence (mais le % de surface de ces îlots est à définir)
- Davantage de zones boisées dans les zones majoritairement agricoles
- Une charte éthique de la valorisation du bois (hêtre, ...) pour encourager les circuits-courts de commercialisation du bois
- Encourager les circuits-courts dans la valorisation locale (BO > BI > BE)
- Développer/retrouver les circuits-courts pour l'usage du bois local (BTP, aménagement, construction)
- Des débouchés plus diversifiés autour des différentes essences
- Mieux respecter la hiérarchie des usages du bois
- Une vitrine de la filière (sous la forme d'un lieu épicentre de rayonnement)
- Développer les innovations pour faire rayonner les produits bois du territoire
- L'attractivité des métiers de la forêt, du bois et de l'artisanat
- Développer la main d'œuvre qualifiée
- Développer une offre de formation et la promotion des métiers

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER FORET-BOIS

AXE 1 — Mettre (enfin) un terme au profond déséquilibre « forêt – ongulés » qui met à mal le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers

Réussir (enfin) à résoudre le profond déséquilibre forêt- ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers) qui met à mal la régénération naturelle (abroutissement excessif, écorçage destructeur) et pèse sur les coûts de gestion (protection des plants)

Objectifs exprimés :

- Augmenter les quotas de chasse pour diminuer les populations en intervenant de manière sélective
- Cesser les pratiques de nourrissage favorisant la prolifération des ongulés en forêt
- Faire de la présence de grands prédateurs (lynx, ...) un levier pour retrouver un équilibre forêt – ongulés

Points à discuter :

- Quelle place donner à la présence de grands prédateurs dans la stratégie d'atteinte d'un équilibre « forêt– ongulés » ?

AXE 2 — Réaffirmer l'ambition collective de préserver les caractéristiques d'une forêt multifonctionnelle

Dans un contexte sociétal de clivage et de tendance à la spécialisation, réaffirmer la vision collective d'une forêt qui assure toutes ses fonctions : production de bois, accueil du public, protection de la biodiversité et des ressources (sols, eau), atténuation des effets du changement climatique

Objectifs exprimés :

- Renforcer les connaissances socio-écosystémiques forestières chez tous les publics (élus, professionnels, habitants et visiteurs)
- Conserver la surface forestière, les ressources et les services éco-systémiques associés
- Conserver les capacités de transformation du bois (1ère et de 2ème transformation), l'emploi local associés et les savoir-faire
- Renforcer les caractéristiques de naturalité des forêts (proportion majoritaire de feuillus autochtones, diversité des essences avec le trio : chêne, pin et hêtre, peuplement irrégulier, maturité des bois, bois morts, ...)
- Maintenir, voire renouer le lien entre les habitants et la forêt (bois de chauffage, loisirs, ...)
- Conserver l'accessibilité de la forêt aux visiteurs à la journée ou en séjour mais sans surfréquentation
- Prendre en compte le risque « feux de forêts » : adapter la desserte, sensibiliser, reculer la lisière forestière du bord des routes

Points à discuter :

- A quelle échelle la multifonctionnalité doit-elle être appréhendée – le périmètre PNR, un massif, une forêt, une propriété, une parcelle ?

- Faut-il affirmer dans la charte de « ne pas viser la spécialisation des fonctions (de production, de protection, ou d'accueil, ...) sur de très grandes surfaces » ? Quel serait le seuil ?

AXE 3 — Franchir un cap supplémentaire en faveur de la gestion durable de la ressource forestière afin de prendre « encore plus soin des écosystèmes forestiers »

Fort des acquis dans ce domaine, poursuivre les efforts de gestion durable en forêt tant en termes de planification forestière (aménagements en forêt publique et Documents de Gestion Durable en forêt privée) que de pratiques sylvicoles

Objectifs exprimés :

- Exclure toute monoculture d'essences (préjudiciable à la biodiversité, à la résilience des peuplements et la réduction du risque incendie)
- Développer la sylviculture à couvert continu (limiter les coupes « fortes » supérieures à 30% du couvert) et les itinéraires sylvicoles adaptés au contexte
- Renforcer l'implication des propriétaires de forêt privée (connaissance des limites de propriété, déploiement de la gestion)
- Sensibiliser et former les professionnels aux techniques sylvicoles qui prennent soin des écosystèmes forestiers
- Augmenter la part de bois d'œuvre au sein de la ressource forestière totale (une part plus importante que le bois énergie en tout cas)
- Valoriser les « bonnes pratiques » en forêt
- Ne plus introduire volontairement des essences exotiques (définition à préciser) ou expérimenter l'introduction d'essences allochtones (seuil ? usage ? essence ? localisation ?)

Points à discuter :

- Quelle vision partager sur la question de l'introduction d'essences allochtones en réponse à l'adaptation des forêts au changement climatique ? Quelle part occuperont ces essences en 2045 (10% en 2025) ?

AXE 4 — Poursuivre la trajectoire vertueuse d'augmentation du degré de naturalité des forêts comme un levier économique et de résilience aux effets du changement climatique

Fort des acquis, poursuivre les efforts pour augmenter le degré de naturalité des forêts tant en forêt publique, où des avancées significatives ont été faites ces 15 dernières années, qu'en forêt privée

Objectifs exprimés :

- Renforcer la connaissance de la biodiversité forestière chez tous les publics (élus, professionnels, habitants et visiteurs)
- Augmenter la surface forestière en libre évolution (actuellement 2% de la forêt publique) en cherchant à favoriser la continuité entre îlots (trame, gros îlots)
- Augmenter la surface des îlots de sénescence (actuellement 1% de la forêt publique) en développant un réseau à l'échelle du PNR
- Augmenter la part de bois favorisant la biodiversité : bois mort, dendro-microhabitat, ...
- Limiter la place des essences allochtones (actuellement inférieure à 10%) - Cf. Axe 3

Points à discuter :

- Quelle ambition surfacique en matière d'accroissement de la surface forestière en libre évolution et des ilots de sénescence à l'échelle de la prochaine Charte ?
- Quelle valorisation économique de cette qualité environnementale de la forêt des Vosges du Nord ? Quelle valorisation de ce service environnemental de la forêt ?

AXE 5 — Booster l'usage local du bois et en faire un levier de développement économique local

Renforcer la valorisation locale du bois en s'appuyant sur le réseau d'entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation qui maille le territoire

Objectifs exprimés :

- Renforcer l'attractivité des métiers de la forêt, du bois et de l'artisanat associé
- Développer la main d'œuvre qualifiée et une offre de formation
- Développer/retrouver les circuits-courts pour l'usage du bois local (BTP, aménagement, construction) et mettre en place une charte éthique de la valorisation du bois (hêtre, ...)
- Développer les innovations pour faire rayonner les produits bois du territoire

Points à discuter :

- Le territoire peut-il revendiquer d'accueillir « une vitrine de la filière » (sous la forme d'un lieu épicentre de rayonnement) ? Quelle forme cela pourrait-il prendre ?

ATELIER CULTURE ET MEDIATION

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut garder absolument pour 2045

- Les caractéristiques des « terroirs » = les traits culturels : bâti, coutumes, traditions
- La diversité et le maillage des patrimoines
- Tous les patrimoines (dans toute leur diversité – musées, sites, châteaux, centres culturels, ... y compris les sites actuellement en difficulté) en ayant conscience des moyens à mettre en œuvre pour cela
- Les savoir-faire artisanaux et industriels
- Les 2 labels Unesco (RBT et SF Verriers)
- Les équipements culturels, les musées, les festivals, les écoles de musiques, les théâtres, les cinémas, les centres culturels
- Les lieux de pratiques artistiques (création ancrée sur le territoire et sa mémoire - notamment les ateliers de fabrique artistiques)
- L'ensemble des structures culturelles et le lien aux habitants
- La qualité de l'accueil et la médiation
- Le travail en réseau : conservation des collections, médiation, inclusion
- Les réseaux : musées, EDS, PH, REEVON (formations partagées et pratiques)
- Le réseau de la conservation des musées du Parc
- L'école « du dehors » et la culture (formation des enseignants sur leur propre patrimoine)
- L'implication d'élus sensibilisés et formés
- Les dispositifs de financement (Etat, Région, CEA, Moselle) en cohérence avec les territoires
- Des habitants et des jeunes sur le territoire (heureux d'y vivre)

Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045

- La banalisation et l'uniformisation des patrimoines, des modes de vie, du bâti, du paysage
- Des structures culturelles ou des musées « sans équipes » (salariés ou bénévoles – mais selon quel équilibre ?)
- La disparition des bénévoles
- La disparition de sites patrimoniaux et culturels (pour des raisons de sécurité/sûreté car on n'a pas géré, on a été défaillant ; par manque de moyens humains dont les bénévoles ; par manque de moyens financiers)
- Une méconnaissance (chez les élus, habitants, touristes, agents des collectivités, partenaires) des difficultés de fonctionnement, des missions et des enjeux des structures culturelles
- Une mise en concurrence des associations d'EEDD et appels d'offres et des sites
- Des projets « en silo »
- L'incertitude sur les moyens de fonctionnement des équipements et des structures de médiation

- L'incohérence des politiques publiques culturelles
- L'absence de lien entre Office de Tourisme et lieux culturels
- Plus entendre « c'est où les Vosges du Nord ? »
- Des élus qui se désengagent et veulent « sortir du Parc »

Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045

- Engager une réflexion globale sur les sites en difficultés (le Parc pourrait être le support administratif d'une telle démarche)
- Imaginer de nouvelles actions (actions croisées, expositions itinérantes)
- Garantir les aspects scientifiques des équipes culturels et de médiation en s'appuyant sur la recherche
- Mettre en place des outils numériques mais « maîtrisés et non imposés » (garder de l'humain)
- Ouvrir à la création contemporaine pour favoriser l'appropriation des patrimoines – travailler la cohérence et l'acceptation locale
- Des lieux culturels qui questionnent les enjeux actuels
- Construire un « réseau des politiques culturelles »
- Etendre le réseau des musées du Parc
- Développer les échanges au sein des réseaux et entre les réseaux
- Mettre en place des guides mutualisés entre les musées lorsqu'il y a peu de moyens
- Créer des ponts entre acteurs artistiques et patrimoniaux sur le territoire
- Plus de transversalité dans les projets, les réseaux, au sein des collectivités
- Créer un service au Parc qui mutualise les compétences (administration, communication, ...) pour les structures culturelles qui ont en besoin
- Développer le réseau et les liens entre acteurs du territoire par-delà les frontières administratives
- La cohérence des réseaux
- Imaginer de nouvelles ressources financières : mécénat ?
- Développer une mise en tourisme exemplaire des lieux culturels, naturels ou patrimoniaux (offre commerciale)
- Plus de moyens pour les musées et structures culturelles afin d'avoir une médiation humaine qualitative
- Veiller à l'accessibilité des offres culturelles ou d'EEDD (tarifs accessibles)
- Mettre en place davantage de Projet Culturel Territorial (PCPT), portés par les EPCI qui s'engagent davantage en faveur des patrimoines et de la culture : sur l'ensemble du territoire du Parc (y compris « hors périmètre classé »), intégrant les patrimoines, en cohérence entre eux afin de disposer d'une stratégie culturelle globale à l'échelle du Parc
- Un projet culturel, patrimonial et social en cohérence sur tout le périmètre du PNR (pour chaque EPCI)
- La cohérence des politiques publiques culturelles
- Développer le réseau de transports en commun pour favoriser la mobilité à l'intérieur du territoire
- Alternative à la voiture individuelles pour les derniers kilomètres
- Développer des lieux de rencontres entre habitants en s'appuyant sur les structures culturelles

- Des lieux culturels qui deviennent des lieux de vie -> appropriation par les habitants
- Avoir la participation citoyenne comme centrale dans la construction des projets
- Des projets culturels participatifs avec l'implication citoyenne
- Implication des publics citoyens du Parc (dont les bénévoles)
- Plus de lien avec l'Education Nationale et globalement les acteurs « jeunesse »
- Plus de communication (formes, manière de ...) au niveau des structures et que « qu'est-ce que le Parc ? »
- La formation des élus afin qu'ils connaissent mieux les difficultés, le fonctionnement et les enjeux des structures culturelles

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER CULTURE-MEDIATION

AXE 1 — Mettre l'humain au cœur des politiques patrimoniales, culturelles et de médiation

Prendre soin des hommes et des femmes qui font la richesse de l'offre patrimoniale, culturelle et de médiation, tant à travers leurs savoir-faire que leur implication sous toutes ses formes (décideurs, salariés, bénévoles, acteurs, ...)

Objectifs exprimés :

- Développer une culture « patrimoniale et culturelle » des élus afin qu'ils s'approprient les difficultés, le fonctionnement et les enjeux des structures patrimoniales et culturelles
- Préserver la qualité de l'accueil et de la médiation déployée par les « équipes » qui s'impliquent dans le fonctionnement des sites et équipements (salariés ou bénévoles)
- Garantir les aspects scientifiques des équipes culturels et de médiation en s'appuyant sur la recherche
- Ouvrir à la création contemporaine pour favoriser l'appropriation des patrimoines – travailler la cohérence et l'acceptation locale
- Faire des lieux patrimoniaux et culturels des lieux de vie pour et par les habitants
- Faire de la participation citoyenne, tout particulièrement des jeunes, un « moteur » des politiques patrimoniales et culturelles : émergence, définition, mise en œuvre et évaluation
- Permettre l'accès aux lieux et événements culturels à travers des mobilités alternatives à la voiture individuelle

Points à discuter :

- Quelle ambition des élus dans le niveau d'implication des citoyens dans les politiques publiques en faveur des patrimoines et de la culture : association, concertation, codécision ?

AXE 2 — Porter une ambition collective de préservation de l'ensemble des richesses patrimoniales et culturelles existantes

Au regard des richesses patrimoniales et culturelles exceptionnelles du territoire et des menaces de leur disparition, s'engager collectivement à « tout mettre en œuvre pour les préserver »

Objectifs exprimés :

- Préserver tous les patrimoines matériels et immatériels dans toute leur diversité et dans le maillage du territoire qu'ils assurent
- Maintenir tous les équipements culturels, les musées, les festivals, les écoles de musiques, les théâtres, les cinémas, les centres culturels, ...
- Préserver les 2 labels Unesco (RBT et SF Verriers) dont bénéficie le territoire
- Engager une réflexion globale sur les sites patrimoniaux et de médiation en difficulté et imaginer de nouvelles actions pour les dynamiser

Points à discuter :

- Cette ambition est-elle réaliste ? Un plan de sauvegarde nécessitera t'il certaines évolutions de l'existant ?

AXE 3 — Trouver un nouveau « modèle économique » aux actions patrimoniales, culturelles et de médiation

Dans un contexte de réduction des dépenses publiques, à toutes les échelles, sécuriser et développer les moyens de fonctionnement des équipements et des structures culturelles et de médiation

Objectifs exprimés :

- Maintenir les dispositifs de financement public
- Trouver de nouvelles ressources financières notamment à travers le mécénat
- Développer la mise en tourisme exemplaire des lieux culturels, naturels ou patrimoniaux à travers des offres commerciales

Points à discuter :

- Quelle éthique adopter dans cette recherche de nouveaux moyens financiers ?
Comment veiller à l'accessibilité des offres à tous les publics (mixité sociale)

AXE 4 — Franchir un cap supplémentaire en matière de mise en réseau des politiques, des lieux et des acteurs culturels et de médiation

Développer plus encore la mise en réseau, la cohérence, la transversalité et la mutualisation des moyens au sein des politiques, des lieux et des acteurs culturels et de médiation

Objectifs exprimés :

- Renforcer les réseaux existants et développer l'inter-réseaux
- Développer les liens entre acteurs par-delà les frontières administratives
- Construire un « réseau des politiques culturelles » à l'échelle du Parc intégrateur des réseaux aux échelles « infra »
- Mutualiser des moyens et des compétences aux différentes échelles
- Renforcer la cohérence des politiques culturelles et les liens avec les autres politiques publiques

Points à discuter :

- Quelle capacité du Sycoparc à encourager, faciliter et accompagner cette mise en réseau et en cohérence « renforcée » ? Quelle montée en puissance du réseau des musées du Parc ?

AXE 5 — Poursuite de la montée en compétence des EPCI dans le domaine patrimonial et culturel dans une approche patrimoniale et cohérente à l'échelle du Parc

Doter l'ensemble du territoire de Projet Culturel Territorial, portés par les EPCI et traduisant leur engagement en faveur de l'action patrimoniale, culturelle et de médiation (une stratégie et des moyens dédiés)

Objectifs exprimés :

- Doter tous les EPCI d'un Projet Culturel Territorial (PCT), cohérent entre eux et avec une stratégie globale définie à l'échelle du PNR
- Intégrer pleinement les patrimoines (bâti, biodiversité, savoir-faire...) dans les politiques culturelles (rebaptiser le PCT en : Projet Culturel & Patrimonial Territorial)
- Etablir des liens avec l'ensemble des compétences des EPCI (éviter l'approche en « silo »)

Points à discuter :

- Quel rôle du Sycoparc, aux côtés des EPCI, dans l'élaboration et la mise en œuvre des Projets Culturels Territoriaux et plus globalement de leur montée en compétence ? Quel sens donner à l'échelle Parc ?

ATELIER PAYSAGE, PATRIMOINE, TOURISME

RESTITUTION BRUTE DES POSTERS

Ce que l'on veut-garder absolument pour 2045

- Sensibilisation sur le bâti, la construction, le paysage, les savoir faire
- Formation professionnelle éco-rénovation
- Conseil Parc architectural : nuancier, éco-rénovation
- Forêt ouverte accessible au public (forêt privée aussi) – attention aux comportements des usagers
- Préserver et développer l'emploi
- Garder la diversité des paysages (paysages lointains, paysages des « villages traditionnels », paysages ouverts
- Des paysages / un territoire qui a un usage / qui combine l'activité humaine
- Préservation des musées et sites patrimoniaux
- Préservation des silhouettes des villages
- Préservation des savoir-faire et traditions => art populaire, artisan, industrie PCI
- Préservation de la qualité des paysages – environnement, ressources naturelles et architecturales
- Biodiversité singulière préservée
- Garder une ingénierie, accompagnement, conseil architectural pour le patrimoine bâti
- Possibilités d'éducation à la nature et au territoire
- Garder les forêts accessibles, sentiers de randonnée
- Authenticité du territoire et qualité
- Le lien avec les ressources du territoire (verre, grès, bois...) => tester les savoir faire, le rapport aux matières (ce que l'on veut développer)
- Mise en réseau et partage de savoir notamment avec les élus (ex : samedi du Parc) => avec les différents acteurs (public et privé)
- Préserver le tourisme diffus => la possibilité d'être seul, la qualité d'expérience touristique
- Préserver la singularité, les spécificités, la diversité des paysages, des expressions architecturales
- Tourisme de pleine nature
- Maintien de la qualité de programmation (différents acteurs) pour la qualité architecturale et paysagère (préciser le terme programmation => ingénierie de projet)
- Conserver des traditions vives et les traditions spécifiques aux villages (Schieweschlawe...)
- Patrimoine accessible (ex : les châteaux, rochers, points de vue...). Trouver le compromis entre sécurité personnelle et responsabilité du maire
- Jardiner pour la biodiversité => initiative pour le grand public, rapport aux parcelles privées (coordination nécessaire avec d'autres stratégies de fleurissement et de végétalisation – pas le même public)
- Réseaux de sentiers très importants, pas seulement ceux du club vosgien

- Diversité de l'offre / des paysages
- Préserver le tourisme vert de randonnée (GR et sentiers, cyclables)
- Préserver les paysages et espaces naturels, forestiers et agricoles, en respectant la règle du ZAN
- Préserver le patrimoine architectural existant (castral, de mémoire, bâti traditionnel...) et sa diversité
- Le Sycoparc doit continuer à soutenir les acteurs du territoire (associations...) et se donner les moyens de le faire. Dont jardiner pour la biodiversité.
- Des espaces naturels préservés « inaccessibles » mais avec circuits de valorisation et explications => partager les usages. Cohérence avec exploitation forestière, chasse...
- Sentiers de rando / cyclo + assos Cv => offre qualitative
- Vergers de Haute Tige
- Le patrimoine vernaculaire, ensemble bâti, ambiance traditionnelle => connaissance, conseil patrimonial, avis
- Mosaïque de paysages avec actions, et leur biodiversité + richesses
- Offre gastronomique locale => spécialité locale. Filière gibier, accessibilité
- Mémoire des us et coutumes => musées + sites d'interprétation + locaux
- Châteaux => accessibilité, entretien
- Le patrimoine (églises, châteaux...)
- Lien social => assos, culturel, nature, sport

Ce que l'on ne veut pas/plus voir en 2045

- Des professionnels qui ne proposent pas de solutions adaptées pour le bâti
- Plus de logements vacants
- La consommation de terres agricoles pour le développement des ENR
- Culture pour les niches / élites
- Colorimétries exubérantes + clôtures
- « Cimetières de proximité » = jardins de cailloux
- Disparition activités associatives, bénévolat et pros, offre touristique et culturelle : festival, fête de village, musées, théâtre, école de musique, danse, arts plastiques
- Disparaître le réseau ferroviaire, transports en commun, navette ligne fluo 317 Wissembourg
- Entendre parler de sur-tourisme = mauvaise gestion ou absence totale de gestion des flux
- Entendre « c'est quoi les VDN ? » - « Il y a quelque chose après Strasbourg ? » - A différencier suivant si l'on provient du territoire ou pas
- De châteaux et de sites patrimoniaux non sécurisés et inaccessibles / priorisation
- Villages dortoirs sans commerces, sans services = vie locale
- Offre touristique qui n'est pas en adéquation avec les nouvelles attentes
- Offre touristique qui n'est pas aux normes
- Des villages défigurés : entrées banalisées, zones de lotissements affreux, zones d'activités, champs photovoltaïques, dortoirs
- Accueil de migrants climatiques par défaut / non intégré
- Disparition du patrimoine vernaculaire (petit patrimoine, voiries...)
- La dépendance à la voiture

- La surfréquentation des sites qualitatifs des territoires => liée à l'attractivité des éléments touristiques
- Standardisation / banalisation des paysages et des expressions architecturales (villages)
- Mitage urbain et pertes des silhouettes urbaines => ceintures de vergers, entrées de villages
- Extensions urbaines, dont ZAE. Standardisation, banalisation des paysages et archi
- Monoculture de forêt, maïs
- Ne plus utiliser les matériaux non qualitatifs mais des matériaux locaux, biosourcés, etc
- Résorber les friches et éviter les nouvelles verrues paysagères + habitat / maisons vacantes
- Gaspillage des ressources / équipements
- Incivilités (déchets...)
- Dégradation / disparition patrimoine traditionnel
- Espaces minéralisés
- Routes macadamisées en forêt, parkings dans les milieux naturels => questionner chaque route individuellement. Cohérence entre itinéraires cyclo et exploitation sylvicole => partage
- Abimer les points de vue avec ENR, éoliennes, photovoltaïque => échelle, surface et localisation
- Retournement des prairies (pour cultures)
- Désengagement des élus => assumer l'offre touristique, former et sensibiliser les élus
- Vacance commerciale (inattractivité, dégradation des paysages urbains)
- Disparition haies, zones humides

Ce que l'on veut voir apparaître pour 2045

- Avoir une stratégie spatiale de développement des ENR – priorité aux zones déjà urbanisées, ZA, zones déjà dégradées paysagèrement. Vigilance sur l'échelle.
- Offre culturelle « médiane » et de proximité, avec les associatifs. Des salles pour accueillir des événements / concerts, avec une bonne acoustique, taille réduite
- Lisibilité de l'offre touristique. Nom ou échelle à voir : VDN ? Vosgovie ? RBT ?
- Mixité sociale
- Mixité des usages des tissus bâtis
- Habitat sénior partagé dans les villages (dans logements vacants si possible)
- Développer, entretenir et maintenir des circuits de promenade de proximité (promenade et pas randonnée)
- Circuit-court restaurateur qui valorise le gibier (et pas que : gastronomie locale)
- Paysage agricole diversifié (haies...), diversification agricole, sortir du « produire toujours plus » au détriment du paysage et de la production alimentaire
- Un tourisme qui diversifie ses activités face au changement climatique
- Proposer des produits touristiques (séjours, all inclusive, ...) – singulier, offres spécifiques VDN
- Visite de bâti / projets démonstrateurs et exemplaires

- Un accompagnement multi-thématiques / compétences archéo. Financier, cohérence des politiques publiques
- Favoriser l'installation de nouveaux arrivants, étudiants, de nouvelles installations innovantes
- Villages vivants : commerce de proximité, tiers lieux, vie associative
- Plus d'acteurs pour la gestion, la médiation, l'anticipation => pour l'entretien des sentiers par exemple
- Une zone de libre déplacement durable © => mobilité douce, réseaux interconnectés
- Intégration des migrants climatiques : ponctuel ou permanent, proche ou éloigné => bâti vacant disponible
- Conscience collective de la connaissance du territoire
- Monter en compétence sur les aspects normatifs, réglementaires, sécurité, qualitatif
- Innovation et création dans les savoir-faire, expérimenter, matériau contemporain et réno bâti ancien par exemple
- Allier la mobilité avec les expériences touristiques => des éléments artistiques qui ponctuent le territoire ou petits patrimoines. Goûter ou manger le paysage
- Avoir un (des) inventaires : patrimoine bâti, ressources (carrières de grès...), savoir-faire. Et partager la connaissance. Savoir raconter les savoir-faire et les patrimoines => formation, accompagner à la pédagogie, aider à la rencontre
- Faire émerger des éléments contemporains, bien insérés dans le territoire, qui fédèrent et attirent => architecture, paysages, festivals, innovations
- Plus de place pour le végétal et le vivant dans les villages
- Transformer les excursionnistes en touristes => mise en réseau des acteurs du tourisme par rapport aux unités paysagères. Réflexion globale entre actions spatialisées et acteurs. Lien entre tourisme et paysage et tourisme gastronomique / hébergements. Acteurs culturels et tourisme => passerelles compliquées entre les deux
- Intégration des évolutions de modes de vie => énergies renouvelables, patrimoine bâti. Faire le patrimoine de demain
- La population s'approprie et partage la qualité du territoire => partage de la connaissance et la culture du territoire.
- Mutualisation des équipements (piscines, gymnases) publics / privés, avec mixité. Mise en commun de moyens de mobilité (véhicules partagés, VAE)
- Plus de végétalisation des espaces publics et désimperméabilisation des sols (places, parkings)
- Développement des ENR intégré dans le paysage, et les communes : éolien, photovoltaïque, forages, méthanisation
- Plus d'utilisation de matériaux durables, biosourcés et locaux
- Etre touriste dans son propre territoire
- Partage de la connaissance, que les habitants être liens de patrimoines
- Développer l'accessibilité des sites touristiques, mobilités douces. Aussi PMR et poussettes.
- Zones de pique-nique
- Développer l'agriculture de montagne, pour ouvrir le paysage, élevage, identité avec production de fromages. Goûter et manger le paysage

- Stratégie touristique globale, intégrée, concertée entre EPCI, OT, Parc, avec Atout-parc. Partager les données
- Renouvellement du réseau associatif, professionnel lié aux patrimoines. + densifier
- Offre hôtelière plus qualitative, réactualiser, rénover. Offre accessible à tous. Tourisme social et solidaire.
- Espaces végétalisés dans les villages – bourgs
- Maillage itinérances cyclables => partage randos
- Accessibilité sites touristiques en transport en commun => aller jusqu'à Bitché
- Dessertes régulières en train + bus le Weekend => lobbying, transformer l'excursionniste en touriste => inviter à rester + d'une journée, s'enfoncer dans le territoire
- Développement conseil et accompagnement des projets sur patrimoine
- Valorisation de l'animation nature, éducation nature et médiation culturelle
- Sensibilisation chasse avec filière gibier
- Transmission des savoir-faire : grès...
- Encourager le chantier participatif sur le patrimoine + engager les enfants (intergénérationnel)
- Renforcement offre touristique Vosges du nord, décroisonner (+ RBT)
- Penser le patrimoine plus contemporain (1970-2045) : diffusion, préservation. Objets mais aussi bâti type reconstruction
- Infrastructures d'accueil pour tous, accueils, hébergements (mixité), aire de services (bivouacs)
- Mixité sociale

SYNTHESE STRUCTUREE DE L'ATELIER PAYSAGE, PATRIMOINES, TOURISME

AXE 1 — Préserver et faire vivre des paysages diversifiés et de qualité

Préserver la diversité des paysages, leur singularité, la qualité des espaces naturels, agricoles et forestiers, en cherchant l'équilibre entre conservation et évolution des usages.

Objectifs exprimés :

- Conserver la diversité, la singularité et l'authenticité des paysages : mosaïque de paysages et biodiversité associée, vergers de hautes tiges, paysages lointains, villages traditionnels, paysages ouverts
- Préserver les espaces naturels, forestiers et agricoles en maîtrisant l'artificialisation (application du ZAN) et le développement des ENR sur les terres agricoles (champs photovoltaïques)
- Intégrer le développement des ENR dans le paysage (éolien photovoltaïque, forages, méthanisation...), en veillant à protéger les points de vue, à bien penser l'échelle des projets, leur surface et leur localisation
- Se doter d'une stratégie spatiale de développement des ENR, en donnant la priorité aux zones déjà urbanisées, ZA, zones déjà dégradées paysagèrement
- Maîtriser les dynamiques agro-forestières qui impactent la qualité des paysages : monoculture de forêt, retournement des prairies, disparition des haies et des zones

humides – sortir du « produire toujours plus » au détriment du paysage et de la production alimentaire

- Développer l'agriculture de montagne, pour ouvrir le paysage, via l'élevage, la valorisation de l'identité avec la production de fromages
- Conserver des paysages vécus qui accueillent des usages et une activité humaine
- Renforcer la « conscience collective » de la connaissance du territoire, afin que la population s'approprie et partage la qualité du territoire, ses spécificités – vers des habitants « ambassadeurs » des patrimoines

Points à discuter :

- Quel niveau d'ambition et quelle implication des collectivités pour maîtriser l'évolution des paysages « productifs » (agricoles et forestiers) ?
- Jusqu'où aller dans la préservation des éléments qui font la diversité et la singularité des paysages des Vosges du Nord ?

AXE 2 — Développer un urbanisme de qualité qui préserve et valorise les paysages

Reconquérir les paysages urbanisés en s'appuyant sur la revitalisation des centralités, le renforcement de la nature en ville, et une plus forte exigence sur la qualité des projets.

Objectifs exprimés :

- Poursuivre les dynamiques de revitalisation des centralités, en maintenant une mixité des usages (logements, emplois, commerces, services...), et en évitant les villages dorts
- Développer la vie dans les centralités : habitat diversifié (dont habitat sénior, habitat partagé), commerces de proximité, tiers lieux, vie associative
- Valoriser le bâti vacant pour accueillir des nouveaux habitants, en proposant des solutions pour différents types d'arrivants (étudiants, installations « innovantes », migrants climatiques)
- Préserver la qualité paysagère des villages, les silhouettes villageoises et les ceintures de vergers
- Stopper le mitage et retraiter les espaces « défigurés », banalisés ou standardisés : entrées banalisées, lotissements peu qualitatifs, zones d'activités
- Résorber les friches, éviter l'apparition de nouvelles verrues paysagères et le développement de la vacance, retraiter la vacance des logements et des commerces
- Limiter l'imperméabilisation des espaces bâtis, les « jardins de cailloux », désimperméabiliser et donner plus de place au végétal et au vivant dans les villages (places, parkings, jardins...)
- Développer l'éducation à la nature et sensibiliser sur la place de la nature en ville, à travers des initiatives visant les élus, le grand public pour la gestion des parcelles privées (comme « Jardiner pour la biodiversité ») et les collectivités (stratégies de fleurissement, de végétalisation)

Points à discuter :

- Faut-il traiter massivement les espaces bâtis dégradés, ou se concentrer sur des espaces ou points noirs prioritaires ?

- Quel niveau d'ambition pour la désimperméabilisation et la renaturation des villages ? Faut-il intervenir partout ?

AXE 3 – Préserver et entretenir collectivement le patrimoine bâti et architectural

Poursuivre et intensifier les actions de connaissance et de préservation de tous les éléments de patrimoine bâti et architectural, et conforter les outils à destination des porteurs de projets pour mieux valoriser ce patrimoine.

Objectifs exprimés :

- Préserver et valoriser les principaux sites patrimoniaux, les édifices (châteaux, églises, patrimoine castral...), la singularité des expressions architecturales - stopper la dégradation et la disparition des éléments de patrimoine
- Renforcer et diffuser la connaissance en se dotant d'un ou plusieurs inventaires : sur le patrimoine bâti, vernaculaire (petit patrimoine, voirie...), le patrimoine contemporain (bâti de la reconstruction), les ressources (carrières de grès par exemple), les savoir-faire, les spécificités des ambiances traditionnelles
- Développer la sensibilisation et le partage d'expérience (projets démonstrateurs, exemplaires...) sur le bâti, les savoir-faire associés, la construction et la rénovation dans le respect des spécificités architecturales et paysagères (matériaux durables, locaux et biosourcés, colorimétries, clôtures...)
- Maintenir une qualité de programmation pour la qualité architecturale et paysagère, à l'appui d'une ingénierie de projet alliant différents acteurs
- Poursuivre le développement d'outils pour accompagner les projets de construction et de rénovation : ingénierie, conseil multithématique (architecture, archéologie...), formation des professionnels, nuanciers, chantiers participatifs (y compris intergénérationnels) ...
- Poursuivre les actions de promotion de l'éco-rénovation, et la formation professionnelle associée
- Concilier préservation des patrimoines et accueil d'innovations et d'expérimentations qui fédèrent et attirent : au niveau des savoir-faire, des matériaux, de l'architecture, des paysages, de l'accueil des ENR dans le bâti

Points à discuter :

- Quelles priorités se donner en matière d'inventaires et de préservation ? Faut-il agir de manière uniforme sur tous les éléments de patrimoine bâti ?
- Sur quels points en particulier faut-il améliorer les outils d'accompagnement des porteurs de projet ?

AXE 4 – Transmettre et valoriser les savoir-faire et les patrimoines immatériels, en les valorisant dans la vie locale

Préserver et transmettre les savoir-faire et globalement tous les patrimoines immatériels qui font l'identité du territoire.

Objectifs exprimés :

- Préserver les savoir-faire et les traditions qui font l'identité du territoire : art populaire, artisanat, industrie, valorisation des ressources locales (verre, grès, bois...), traditions spécifiques aux villages, us et coutumes
- Conforter les équipements qui permettent la valorisation des patrimoines (musées, sites d'interprétation)
- Valoriser les spécialités gastronomiques locales dans la stratégie touristique (« goûter et manger le paysage »), valoriser les productions de la chasse en « circuit court » (gibier) et les rendre accessible pour les habitants et les visiteurs
- Maintenir et renouveler les associations (bénévoles et professionnels), les activités associatives, et l'offre culturelle à destination des habitants et des visiteurs : festivals, fêtes de villages, théâtre, musique, danse, arts plastiques, culture, sport...
- Mieux « raconter » les savoir-faire et les patrimoines auprès des habitants et des visiteurs : formation, accompagnement à la pédagogie, aide à la rencontre...

Points à discuter :

- Sur quels patrimoines immatériels agir prioritairement en matière de protection, transmission et diffusion ?
- Quels équipements de valorisation des patrimoines doivent être prioritairement améliorés ou rénovés ?

AXE 5 – Améliorer l'accessibilité des patrimoines et des paysages, en veillant à la bonne gestion des fréquentations

Améliorer l'accessibilité des sites, en hiérarchisant les sites sur lesquels on souhaite accueillir les visiteurs, en proposant des bonnes conditions de découverte et en assurant une gestion satisfaisante des flux de fréquentation.

Objectifs exprimés :

- Permettre la découverte des patrimoines et des paysages pour tous, avec un objectif de mixité sociale, en évitant d'en réserver l'accès aux niches et élites.
- Améliorer l'accessibilité globale du territoire avec une offre diversifiée d'hébergement, accessible à tous, et des équipements adaptés (aires de service, de pique-nique, bivouac par exemple)
- Conforter l'offre de tourisme de « pleine nature », le tourisme vert, le tourisme diffus et l'expérience touristique associée (« possibilité d'être seul »)
- Maintenir, qualifier et compléter les réseaux d'itinéraires de découverte, les itinéraires cyclables, les sentiers de randonnée ET de promenade, sans se limiter à ceux entretenus par le Club Vosgien
- Rendre les lieux de patrimoine accessibles et sécurisés pour les habitants et les visiteurs : châteaux, rochers, points de vue... En trouvant un compromis entre les nécessaires conditions de sécurité et la responsabilité des élus locaux
- Rendre accessible la forêt, publique comme privée, en veillant à la conciliation des usages (chasse, exploitation forestière)
- Hiérarchiser l'ouverture des sites au public, en maintenant / rendant inaccessibles des espaces naturels à préserver, et en expliquant les raisons de cette inaccessibilité

- Gérer les impacts de la fréquentation des sites les plus attractifs du territoire, et améliorer le comportement des usagers des sites sur tout le territoire (châteaux, forêts...) en développant la médiation et l'anticipation : incivilités, déchets...
- Limiter les impressions de « surtourisme » en améliorant la gestion des flux et des sites

Points à discuter :

- Faut-il rendre accessibles tous les espaces et sites du territoire ? Sur quels espaces ou sites restreindre l'accès et pour quelles raisons ?
- Quels impacts de la fréquentation doivent être gérés prioritairement, qu'ils soient déjà observés ou pressentis ?

AXE 6 – Construire une offre touristique commune, qualitative, appropriée territorialement, cohérente avec les valeurs du PNR et adaptée à l'évolution des attentes des visiteurs

Construire une stratégie touristique globale, appropriée par tous, cohérente vis-à-vis des valeurs du Parc et des évolutions à venir.

Objectifs exprimés :

- Construire et partager des données communes et une stratégie touristique globale, intégrée, concertée entre EPCI, OT, PNR
- Affirmer les Vosges du Nord comme objet touristique, rendre le territoire plus visible / lisible, tout comme l'offre touristique qui y est proposée, en s'interrogeant sur la bonne échelle sur laquelle communiquer
- Transformer les excursionnistes en touristes, en particulier à travers la mise en réseau « territoriale » des acteurs du tourisme (à l'échelle des unités paysagères ?), en invitant les visiteurs à « s'enfoncer dans le territoire »
- Améliorer l'action commune et les passerelles entre acteurs culturels et acteurs touristiques
- Proposer des produits touristiques (séjours, all inclusive, ...) diversifiés, qui soient singuliers, spécifiques aux Vosges du Nord
- Mettre en adéquation l'offre touristique avec les nouvelles attentes des visiteurs, diversifier les activités proposées en considérant les impacts du changement climatique, et en pensant l'habitant comme un visiteur de son propre territoire
- Renforcer le lien entre tourisme et paysage, le tourisme gastronomique, en lien avec les hébergements, le tourisme social et solidaire
- Faire monter les prestataires touristiques en compétence sur les aspects normatifs, réglementaires, sécurité, qualitatifs

Points à discuter :

- A quelle échelle travailler pour la promotion du territoire, et pour la mise en réseau des acteurs pour articuler l'offre locale ?
- Quels critères poser pour définir une offre touristique « cohérente avec les valeurs du Parc » ?

AXE 7 – Améliorer les conditions de mobilité touristique, en développant les alternatives à l’usage individuel de la voiture

Conforter tous les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, avec un effort conséquent à fournir sur les déplacements cyclables.

Objectifs exprimés :

- Faire des Vosges du Nord une « zone de libre déplacement durable » © => transport collectif, mobilité douce, réseaux interconnectés
- Conforter le réseau ferroviaire et l’offre de transports en commun (en allant jusqu’à Bitche), améliorer la desserte du territoire le week-end
- Développer les itinéraires cyclables et travailler le partage des usages (sur les routes, dans les forêts en lien avec l’exploitation sylvicole, sur les chemins de randonnée)
- Réduire la place donnée aux infrastructures (routes, parkings) dans les forêts et les milieux naturels
- Allier la mobilité avec les expériences touristiques, en intégrant sur les itinéraires de découverte des éléments artistiques, gastronomiques ou de petit patrimoine qui ponctuent le territoire
- Développer la mobilité partagée et la mise en commun des moyens de mobilité : véhicules partagés, VAE...
- Développer l’accessibilité des sites touristiques en mobilités douces, y compris pour les PMR et les poussettes

Points à discuter :

- Quelles solutions promouvoir pour le développement des maillages doux, entre sites propres et usages partagés ?
- Faut-il identifier des sites prioritaires pour l’amélioration des conditions d’accessibilité, et lesquels ?